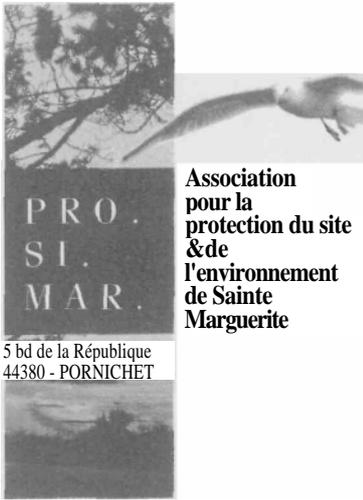


Pornichet, le 30 mai 2006



Monsieur le Maire
Hôtel de Ville de Pornichet
120 avenue du Général de Gaulle

44380 Pornichet

RECOMMANDE AVEC AR

Objet : Construction sans permis de construire Ker Juliette

Monsieur le Maire,

L'association Pro Si Mar s'associe au collectif des habitants des Jardins de Sainte Marguerite pour demander au Maire :

- de faire dresser un procès verbal de l'infraction (structures modulaires implantées sans permis de construire : photos jointes) sans délai et d'en assurer sa transmission au Parquet
- de faire cesser immédiatement l'infraction en faisant disparaître les dites structures

Les conditions d'implantation de tels équipements appellent en effet un examen particulier au regard notamment des marges de retrait, du stationnement, de l'insertion dans le site et de la sécurité dont ne saurait se dispenser le propriétaire de la résidence de loisirs ni même la commune eu égard à leurs responsabilités respectives.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma respectueuse considération.

Le Président,
Maxime Labarbe